



EN CAP,
JE VOTE
SNUIPP



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES

CLIQUEZ-VOTEZ



EN CT,
JE VOTE
FSU



A
I
N



Lettre d'information spéciale Education Prioritaire

à afficher ou à transmettre aux collègues

Les futurs REP +

- Oyonnax - Ampère
- Oyonnax - Louis Lumière

Les futurs REP

- Arbent - Jean Rostand
- Saint Rambert en Bugey - de l'Albarine

<https://adherer.snuipp.fr/01>

Le mercredi 1er octobre, lors du Groupe de Travail académique, le rectorat nous a présenté ses propositions.

Les collèges ont été rangés par critères sociaux :

- Pourcentage d'élèves habitant une Zone Urbaine Sensible,
- Pourcentage d'élèves issus des CSP défavorisés,
- pourcentage d'élèves ayant un an de retard à l'entrée en 6e,
- pourcentage d'élèves boursiers.
- Pour l'administration, ces critères ont été croisés pour permettre de déterminer la nouvelle carte des REP et REP +

Nous avons contesté certains critères comme celui du nombre d'élèves ayant un an de retard à l'entrée 6e. Ce critère dépend trop des politiques des écoles et des IEN. Le retenir envoie aussi un mauvais signal : faut-il faire redoubler pour favoriser son entrée ou son maintien en Education Prioritaire ?

Quid de l'Education Prioritaire en zone rurale ?

Encore une fois, notre département semble oublié dans la prise en compte de ses indicateurs.

Notre département essuie 50% des sorties de l'Education Prioritaire de l'académie pour aucune entrée !

Nous avons contesté le poids important des zones urbaines sensibles. **Cela nous semble exclure toute possibilité de collège ou d'école REP en zone rurale car il manquerait toujours un critère.**

Les sorties de l'Education Prioritaire

- Bellegarde - Saint Exupéry
- Bellegarde - Louis Dumont
- Bourg en Bresse - Victoire Daubié
- Miribel - Anne Franck
- Montluel - Emile Cizain

Et Maintenant ?

L'administration étant dans l'impossibilité de justifier l'ensemble de ses choix (en particulier le départage entre deux collèges ayant les mêmes indicateurs), la FSU a obtenu qu'un nouveau groupe de travail soit réuni pour que des réponses soient apportées à nos questions.

Le SNUipp/FSU demande la mise en place de groupes de travail au niveau départemental pour travailler les catégories d'écoles à partir de critères définis à l'avance et discutés.

Le SNUipp de l'Ain vient d'envoyer une demande de groupe de travail à ce sujet à l'IA de l'Ain.

Nous appelons l'ensemble des collègues à se rendre à nos RIS du 15 octobre sur l'ensemble du département, pour élaborer collectivement une réponse à ce projet qui deviendrait définitif à la fin du mois !

Il n'est pas trop tard, il ne s'agit encore que d'un projet.

Les écoles, grandes oubliées du travail de carte

Le SNUipp-FSU comme le SNES-FSU (syndicat des enseignants du second degré de la FSU) ont contesté de concert un travail qui consiste à ne travailler que sur les collèges.

- Nous avons demandé que les écoles puissent devenir REP ou REP+ sans que le collège auquel elles sont rattachées ne le soit. L'administration a refusé mais elle s'est engagée à ce que ces écoles bénéficient de moyens supplémentaires, notamment si elles relèvent de la nouvelle carte de la politique de la ville.
- Par contre, toutes les écoles rattachées à un collège REP ou REP+ ne seront pas forcément REP ou REP+. Malgré nos demandes réitérées, aucune autre information ne nous a été donnée à ce sujet.

Pour la FSU, ce travail exclusivement tourné vers les collèges ne répond pas aux attentes des écoles sur le terrain et à la prise en compte de leur réelle situation.